CR syndical des BIATSS de l' UNSA du CVU du 19 septembre 2012

Informations :
- Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche : en Région, elles se concrétisent par 3 réunions publiques thématiques (3, 4, 5/10/2012 de 17h à 20h) et une journée de synthèse (13/10, au CRL). Ces journées sont organisées sous l'égide de la Région Lorraine, du préfet de région et du recteur. Le rapporteur territorial pour la Lorrain est M. JM Dubois. Tous les acteurs sont invités à participer et à transmettre leur contribution (y compris par mail, voir le site).

- Le Conseil de la Vie Etudiante du Grand Nancy est réactivé (3 représentants UL, 6 représentants d'Assoc. Etudiantes, 7 représentants de pôles universitaires) ; la ville et l'agglomération de Metz travaillent sur un projet similaire. Il est convenu qu'il serait opportun que ces deux BVE travaillent en concertation.

- Faites la Fête, 22/11/2012 : journée d'information sur les comportements à risques et les addictions, opération annuelle initiée il y a quatre ans, reconnue au niveau national, qui implique des partenaires internes à l'UL et des services de l'Etat. Cette journée devrait se dérouler sur le site Lettres-SHS de Nancy, elle est plus particulièrement destinée aux élus et responsables d'association étudiants, mais sans exclusive.

- un groupe de travail technique se met en place relativement aux sportifs de haut niveau, étudiants et personnels (circulaire 213-2006 du 1er/08/2006). Ce GT commence à travailler sur le statut des sportifs de haut niveau au sein de l'UL et envisage un ensemble de service susceptible d'attirer cette population. Le résultat des travaux de ce GT sera présenté lors d'un prochain CVU.

Ordre du jour

1) Approbation du CR du CVU du 04/07/2012 : moyennant quelques reformulations formelles de leurs propos par deux intéressés, le projet de CR est adopté à l'unanimité.

2) Elaboration du projet d'établissement. La procédure d'élaboration du projet d'établissement est en cours. Actuellement un premier document martyr circule afin de servir de base aux réactions et propositions des différents acteurs (conseils, composantes, directions). L'objectif est de soumettre un texte finalisé au Sénat puis au CA en novembre avant transmission au ministère dans le cadre de la négociation du contrat quinquennal. Il y aura une réunion spécifique du CVU sur ce thème.
Le débat s'engage entre les conseillers sur les valeurs à mettre en avant, l'intérêt à jouer sur la multiculturalité (entre disciplines, entre étudiants et personnels, entre l'université et la société

civile)… Le DGS adjoint interrompt l'échange en raison de la précocité du débat par rapport à la procédure prévue (débat spécifique fixé pour un CVU spécial le 3/10/2012).

3) Mise en place de la commission permanente du CVU. Le nombre de candidats représentants des personnels est exactement atteint. Pour les étudiants, il y a plus de candidats que de sièges, en revanche, il apparaît que seuls les représentants titulaires peuvent se porter candidats et, par ailleurs, le VP étudiant propose de modifier la composition car cela permettrait de faire participer les trois grandes organisations étudiantes. Le CVU adopte cette proposition : il y aura donc trois représentants étudiants titulaires, d'ores et déjà identifiés et trois suppléants à désigner lors du prochain CVU. Le CVU adopte cette composition : T. Cecchin et F. Lapicque pour les enseignants-chercheurs, A. Billon et M. Dalaut pour les personnels BIATOSS. F. Greff, P. Marion et M. Riff comme représentants titulaires des étudiants, auxquels se joindront les membres de droit.

4) BRVE.
Il existait un Bureau Régional de la Vie Etudiante au sein du PRES depuis septembre 2010. Il convient de reprendre cette organisation, qui a montré son intérêt, dans une composition rénovée à l'échelle de l'UL. Le BRVE va coordonner un réseau de 7 BVE répartis par sites (1 pour les Vosges, 4 pour Nancy/Meurthe et Moselle/Meuse, 2 pour Metz et la Moselle nord). Chacun de ces BVE concerne de 6 à 8 composantes et comptera 8 membres auquel s'ajoutera le VP étudiant comme président, afin de créer un lien. Le BRVE réunira les VP de chacun des BVE, avec des représentants d'autres conseils (CA, CVU). L'objectif est de mettre en place cette structure pour fin janvier 2013. Il y aura un bilan annuel qui pourra donner lieu à une évolution de cette structure.
Le CVU donne un avis favorable à ce projet, à l'unanimité.

5) Comité technique
- FSDIE
Présentation du projet de création du comité chargé d'instruire les demandes de subventions pour les projets étudiants : composition, procédures… Ce comité comportera 4 représentants institutionnels de l'UL, 4 représentants étudiants élus des conseils, 4 représentants d'associations jouant le rôle d'expert dans un domaine donné et 2 personnalités extérieures.
Pour les 4 « experts » ont été choisies : l'association de l'ENSTIB (Epinal), le TUM (culture, à Metz), une assoc. Sportive sur le STAPS Nancy, et la FEDEN pour le large spectre de ses activités.
Il est expliqué que ces assoc. ont été choisies pour correspondre aux domaines de compétence des différentes sous directions de la DVUC, quelles ont une réelle représentativité sur le terrain au delà de leurs adhérents et que ces « experts » sont nommés pour un an : ils pourront être renouvelés par la suite.
La composition du FSDIE est approuvée à la majorité avec 1 voix contre et 3 abstentions.
Les représentants du CVU seront ceux déjà désignés pour la commission permanente : approbation à la majorité avec 1 abstention.

- Comité d'aide sociale étudiante (CASE)
Le service de santé universitaire exprime sa satisfaction pour la mise en place de ce comité. Les différents types de problèmes rencontrés en la matière sont évoqués, dont les problèmes

financiers des étudiants étrangers liés à la recherche de stages de master sur l'ensemble du territoire national.
Le CVU donne un avis favorable à l'unanimité.

6) Procédure d'exonération des droits d'inscription.
Le projet de procédure a été élaboré en coopération avec la DFOIP. Le projet a déjà été présenté et adopté en CF. Dés son adoption définitive, cette procédure sera largement diffusée dans les scolarités.
Le CVU donne un avis favorable à l'unanimité avec 2 abstentions.

7) Gestion harmonisée des aides à la mobilité sortante des étudiants
Le projet de procédure définit trois statuts : non allocataire, allocataire pour des pays à haut niveau de vie, allocataire pour des pays à bas niveau de vie.
Ces aides concernent en priorité les étudiants pour lesquels une mobilité obligatoire est imposée dans le cursus.
Ce dispositif doit être mis en cohérence avec l'ensemble des dispositifs : le CASE a aussi à se prononcer sur certaines aides à la mobilité. Certaines composantes ont leurs propres dispositifs d'incitation financière, et certaines collectivités locales attribuent également des aides à la mobilité.
Il est convenu de demander à Direction des Relations internationales de venir présenter l'intégralité de ce qui va être mis en place pour 2012-2013 lors d'un prochain CVU.
Le CVU donne un avis favorable à la majorité avec 2 abstentions.

8) Convention de cautionnement auprès du CROUS (logement des étudiants et chercheurs internationaux)
Cette convention permettra aux composantes de se porter garantes auprès du CROUS pour les logement attribués à des étudiants ou des chercheurs invités, ce qui dispense ceux-ci de trouver un garant ou de verser d'avance une caution de 3 mois de loyer. En contrepartie, l'agent comptable fera mettre en provision pour risque un montant équivalent à trois mois de loyer sur les crédits de la composante.
Le directeur du CROUS précise qu'à l'expérience, les impayés de loyer sont peu nombreux. En outre, la garantie ne couvre pas tous les frais engagés (par exemple les remboursements de dégradations).
Le texte de la convention sera retravaillé pour bien préciser que si la garantie de la composante l'engage pour la durée de la location (1 an), le montant de la provision sera limité à trois mois de loyer par personne garantie.
Le CVU donne un avis favorable à l'unanimité.

9) Dossier FEDER, Journées Hubert Curien
Il s'agit d'une conférence internationale (38 ateliers et tables rondes, 600 personnes, 67 nationalités, patronage de l'UNESCO) précédée de deux jours de travaux en ateliers offerts à 130 doctorants internationaux, organisée par la sous-dir. CST de l'UL. Le sujet de l'opération était la médiation scientifique. Les journées Hubert Curien ont été lancées en 2005, par Nancy, rejointe par Liège et Luxembourg. L'opération a rencontré un succès certain

(demandes de partenariats internationaux). Le budget global est de 331 k€ et, au nombre des recettes figure une subvention du FEDER pour 60 k€. Cette subvention a été négociée en amont : comme les projets FEDER doivent justifier de co-financements réalisés, il est fréquent, comme ici, que les subventions soient adressées officiellement a posteriori.
Le CVU donne un avis favorable à l'unanimité à cette demande de subvention.

10) Tarifs étudiants hors UL pratiquant une activité sportive sur les sites délocalisés.
En pratique, cette mesure concerne principalement des étudiants hors UL sur Epinal. Le prix est inférieur sue site délocalisé car l'offre n'y est pas aussi importante que sur les sites métropolitains.
Il est convenu que ces tarifs sont inférieurs au coût réel. Cependant cette pratique s'appuie sur des accords anciens. Un Conseiller déplore que le tarif appliqué à ces étudiants hors UL soit aussi généreux.
Le CVU donne un avis positif à la majorité avec 1 contre et 5 abstentions.